



du poisson encore pour demain

RAPPORT DE LA JOURNEE MONDIALE DES OCEANS HUITIÈME (8ÈME) FORUM DE MBOUR

JEUDI 13 JUIN
CENTRE ABBE DAVID BOILAT



Introduction

La célébration de la « journée mondiale des océans 2019 » par les deux organisations, l'Association pour la Promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche Artisanale (APRAPAM) et la Confédération Africaine des Organisations professionnelles de la Pêche Artisanale (CAOPA), dont le thème pour cette année est : *« les hommes et les femmes de l'océan : enjeux et défis pour l'amélioration des conditions de travail et d'existences des femmes dans le secteur de la pêche artisanale »*, s'est tenue le 13 juin 2019 au centre Abbé David Boilat à Mbour. Il a réuni, hormis le gouvernement scolaire des élèves du centre David Boilat qui fêtaient le dixième anniversaire de leur établissement ,près d'une quarantaine de participants composés des représentants des organisations nationales de pêche artisanale, des directions de l'administration des pêches du Sénégal et de l'équipe d'appui technique de la CAOPA. La couverture médiatique de l'événement a été assurée par une vingtaine de journalistes de la presse parlée, écrite et télévisuelle (Voir feuille de présence en annexe).

1. La cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture qui a démarré à 09h 55mn, a été marquée par l'hymne national chantée par le gouvernement scolaire des élèves du centre David Boilat et du discours de la Présidente l'élève Mariama Véronique Kandé sur la situation de la pêche artisanale locale. Selon la présidente du gouvernement scolaire des élèves : *« les côtes sénégalaises étaient jadis poissonneuses et offraient beaucoup d'emplois et de revenus aux populations locales, qui vivaient harmonieusement avec l'océan. Actuellement elles sont devenues pauvres et arrivent difficilement à satisfaire leurs besoins locaux. Certaines espèces comme le thiof risquent de ne pas être connues par les générations futures, à cause de leur surexploitation liée à la forte demande des usines d'exportation. La sardinelle espèce accessible au plus grand nombre de la population a commencé à montrer des signes de rareté, au moment où paradoxalement, des usines de farine de poisson ont commencé à s'installer dans nos zones côtières en la ciblant et par ricochet concurrencer la demande locale base de la sécurité alimentaire. Cette situation peu enviable s'est répercutée de manière négative sur les activités de la pêche artisanale, par la dégradation des écosystèmes marins et*

côtiers, l'apparition de problèmes environnementaux et de santé publique, la rareté des produits, la baisse des revenus et la persistance de l'insécurité alimentaire ».

La Présidente après avoir décrit ce tableau sombre de la pêche s'est demandée qu'advierait-il si cette situation continue, si ce n'est la disparition de plusieurs activités parmi lesquelles celles des femmes qui, malgré leurs conditions difficiles de travail, jouent un rôle important dans la chaîne de valeur du poisson. Elle a terminé son discours en sollicitant des autorités Etatiques de la pêche, à accorder plus de responsabilité et de protection à notre océan et beaucoup d'égard et de représentativité pour les femmes du secteur de la pêche artisanale.

Prenant la parole, M. Gaoussou Gueye le Président de la CAOPA a articulé son discours sur les difficiles conditions de vie et de travail dans la pêche artisanale africaine, avec une attention particulière aux femmes des communautés côtières. Il a évoqué les principales difficultés des femmes que sont le manque d'accès à l'eau, à l'électricité, l'inexistence de crèches pour leurs enfants et une fragilisation de leur santé par les difficiles conditions de travail et un environnement de travail agressé par diverses pollutions. Aussi, il a convié toutes les organisations professionnelles membres de l'APRAPAM et de la CAOPA et de leurs partenaires, à travailler pour la défense des droits des communautés côtières à des conditions de travail décentes par l'adoption de plus de transparence et de considération dans la définition des politiques et les prises de décisions sur la pêche artisanale. Il a terminé son discours en dénonçant les implantations nombreuses d'usines de farine de poisson venues perturber la stabilité des activités post-captures tout en polluant l'environnement et en portant atteinte à la sécurité alimentaire des communautés côtières.

Il est revenu au Directeur des Pêches Maritimes le Dr Mamadou Goudiaby, de faire l'allocution d'ouverture des travaux de la célébration de la journée mondiale des océans 2019 et de souhaits de bienvenue aux participants. Il s'est beaucoup réjoui des différents discours, notamment celui de la présidente du gouvernement scolaire, dont il a qualifié la teneur d'un réquisitoire parfait de la situation actuelle du secteur de la pêche et de l'état de nos océans. Il a également souligné l'importance socioéconomique de la pêche et de son potentiel de croissance et de rappeler l'attention particulière qui lui est accordée par l'Etat, en lui conférant une place privilégiée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) le référentiel des politiques de

développement économique et social du pays. Evoquant la pertinence du thème de cette année qui cadre avec les orientations de l'Etat dans le secteur, il a annoncé « *qu'il est fondamental de changer de paradigme pour un développement durable de la pêche en adoptant la transparence et la bonne gouvernance comme une posture de bonne gestion du secteur de la pêche* ». Et pour y parvenir il a indiqué un train de mesures initiées par l'Etat, notamment un nouveau code de la pêche privilégiant la participation des communautés, les conseils locaux de pêche artisanale, les zones de pêche protégées, la rétrocession des infrastructures de pêche etc. Il a terminé son discours en rassurant les participants de l'attention particulière qui sera accordée aux recommandations qui seront issues de l'atelier et souhaité plein succès et réussite à la célébration de la journée mondiale des océans.

Avant la suspension de la séance pour la pause-café, il a été procédé à un tour de table pour la présentation des participants, suivie de la discussion, la validation et l'adoption de l'agenda de la journée.

2. La Synthèse des travaux

Après la pause-café, les travaux ont repris à 11h 23 mn avec la modération de Dr Alassane Samba qui a remercié et félicité le centre David Boilat d'avoir pensé à bien éduquer leurs élèves dans le sens de la protection de l'océan et de son environnement. Les travaux se sont ensuite déroulés tout au long de la journée avec des présentations suivies de discussions sur des problématiques relatives au thème de la célébration de cette année.

2.1. Les femmes dans la pêche artisanale en Afrique : porteuse d'innovation pour une pêche durable : présentée par Madame Khady DIOP chargée de programme CAOPA

Madame Diop dans sa Présentation a d'abord rappelé le thème de la journée mondiale des océans de cette année qui est « Genres et Océans » et se présente opportunément à l'organisation d'un forum (8ème) par APRAPAM comme un prétexte pour parler des conditions des femmes dans les communautés de pêche. Elle a souligné que le choix du thème répond à l'orientation stratégique de la CAOPA et d'APRAPAM sur les femmes dans le secteur de la pêche et s'inspire des instruments internationaux promouvant la durabilité de la pêche et l'amélioration des conditions d'existence des

communautés de la pêche artisanale. Ensuite elle a cité les principaux instruments que sont : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (article 22), l'Agenda 2030 pour le Développement Durable (ODD 5, 8 et 14), l'Objectif Premier de l'OIT, la Convention de l'OIT C188, les Directives Volontaires pour assurer une pêche artisanale durable (chapitres 6 et 7), la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples (article 12 session 1 et 2) et le Cadre de la Stratégie de Réforme de la Pêche et de l'Aquaculture (chapitre 4.2)etc. Elle a mis en exerce particulièrement les deux principaux instruments les plus déterminants dans les conditions de vie des femmes dans la pêche : les Directives Volontaires pour assurer une pêche artisanale durable (chap : 6 pour le développement social, emploi et le travail décent, chap : 7 chaine de valeur, activités post-capture et commerce) et les ODD à l'an 2030 (ODD 8 promouvoir une croissance économique soutenue, durable et partagée, le plein emploi productif et un travail décent pour tous). De tous ces textes elle en a déduit, qu'il faut retenir la nécessité de la reconnaissance de l'importance des activités post-captures, du rôle des femmes et de leur participation aux prises de décisions. Par ailleurs elle a montré les avancées dans la capacité d'innovation et d'adaptation des femmes dans la transformation des produits halieutiques par l'amélioration de leur environnement, de leurs conditions de vie et d'équipement pour plus de décence dans le travail. Pour mieux valoriser les capacités d'innovation des femmes elle a réclamé que leurs activités soient rendues plus visibles et que les femmes puissent accéder de manière égale aux organisations professionnelles et aux processus de prises de décisions. Elle a conclu en disant que l'égalité entre les hommes et les femmes sont indispensables à toute forme de développement et que la reconnaissance du rôle primordial des femmes dans la pêche artisanale, l'égalité des droits et chances doivent être encouragée.

2.2. Du centre à la périphérie, évolution de la place des femmes dans le secteur de la pêche : présentée par Madame Fatou Ndoye coordinatrice du pôle SADA Systèmes Alimentaires Alternatifs Durables /Genre Enda Graf Sahel.

Madame Fatou Ndoye sur la base d'une étude réalisée en 2012 a présenté les conditions de travail des femmes dans le secteur de la transformation artisanale des produits de la pêche dans 5 grands sites (Cayar, Saint-Louis, Joal, Mbour, Thiaroye). Pour la réalisation de l'étude elle a adopté en collaboration avec les services des pêches une démarche participative sous forme de focus group sur les différents acteurs du secteur de la transformation en impliquant fortement les femmes. Les résultats ont

révélé une activité économique importante contribuant à la sécurité alimentaire et à la réduction des pertes post-capture, tout en concourant à la réduction de la pauvreté et à la création d'emplois fortement représentées par des femmes. Elle a montré que les données quantitatives en 2012 avaient révélé pour les 5 sites 5005 emplois, un chiffre d'affaires de 7.094.288.000 Frs CFA pour une valeur ajoutée de 3.017.595.251 Frs CFA. Elle a également souligné que les activités qui étaient basées sur un système d'exploitation familial avec une division sexuelle du travail sont devenues très ouvertes avec des acteurs en provenance de la sous-région entraînant les conséquences d'une rude concurrence et une fragilisation des femmes. Le métier s'est davantage masculinisé et les femmes sont rudement concurrencées au niveau de l'approvisionnement dans les sites de débarquements par les acteurs sous régionaux et l'implantation de nombreuses usines confisquant les espaces de transformation et ravalant les femmes au rang d'ouvrières avec un impact négatif sur la sécurité alimentaire locale.

2.3. L'appui des OP pour l'émergence des femmes : expériences CONIPAS et CAOPA présenté respectivement par Awa Djigal du CONIPAS et Gaoussou Gueye président de la CAOPA

Madame Awa Djigal dans sa présentation a listé les contraintes auxquelles les femmes sont confrontées dans l'exercice de leurs activités. Ces contraintes sont principalement liées aux difficultés d'accès à la matière première, au financement, aux marchés et aux équipements adéquats. Ces contraintes sont exacerbées par la mal gouvernance des OP et l'insuffisance de capacités techniques des ressources humaines. Ensuite elle a annoncé les appuis apportés aux femmes par les OP composant le CONIPAS pour amoindrir les difficultés sous forme de crédit alternatif, d'épargne et de fonds de roulement collectif, de formations dans divers domaines techniques et organisationnels et de dotation d'équipement et de matériels.

Monsieur Gaoussou Gueye dans sa présentation a énuméré les réalisations de la CAOPA en appui aux OP pour l'émergence des femmes dans la dynamique des organisations, d'abord par la promotion et la réalité de la représentativité des femmes dans les organes des OP, puis par l'appui à la formation technique en hygiène et qualité notamment en Guinée-Bissau, et enfin par l'appui en sécurité aux femmes en

les dotant de gilets de sauvetage dans les zones des AMP où les femmes pratiquent la pêche et la cueillette de coquillages à bord de pirogues de pêche artisanale.

2.4. Les difficultés d'accès à la matière première : rôle joué par les usines de farine de poisson. Exemples en Gambie et dans la sous-région : présenté par Dawda F. Saine Secrétaire général de la CAOPA

Monsieur Dawda Saine a dans une explication claire avec schéma à l'appui montré le processus de la fabrication de la farine de poisson. A travers l'usine de Gunjur en Gambie, il a expliqué comment l'activité de la transformation du poisson en farine a favorisé l'augmentation de l'effort de pêche et des débarquements de poissons. Cette usine a occasionné la pollution des sols et de la mer avec les déchets qu'elle libère dans l'environnement. La santé des populations est menacée par les chavirements accidentels de pirogues surchargées et les maladies engendrées par la fumée dégagée par les usines. Ceci a poussé les populations à s'organiser et à manifester contre les implantations des usines de farine de poisson. Il a également évoqué et fustigé l'attitude des pêcheurs sénégalais (75 équipages) qui, sur la base de contrats signés avec les propriétaires chinois des usines de farine de poisson, exploitent de manière soutenue les stocks de sardinelles, concurrencent de façon insidieuse les pêcheurs gambiens et limitent incidemment l'accès des femmes aux produits.

3. Synthèse des discussions

Les discussions se sont faites autour des différentes présentations et sur les propositions de solutions pour améliorer la situation présente, en rapport avec les principaux obstacles à l'égalité et l'équité dans la pêche d'une part. D'autre part, elles ont conduit à l'identification d'actions à mener pour la protection de l'environnement marin et côtier, pour l'amélioration des conditions de travail des femmes et pour trouver des éléments pour un programme de plaidoyer.

Les différentes interventions ont montré la satisfaction des participantes sur la bonne prise de conscience de l'existence d'instruments internationaux qui promeuvent la durabilité de la pêche et l'amélioration des conditions d'existence des communautés de pêche artisanale. Celles-ci ont souhaité que ces instruments au lieu d'être simplement évoqués, puissent être pris en compte et appliqués dans la définition et l'élaboration des politiques de pêche dans les pays africains. Elles ont également sollicité que les

Directives Volontaires et l'Objectif de Développement Durable 8 soient au centre de toutes les stratégies de développement du secteur des pêches africaines. Evoquant leur capacité d'innovation et le rôle important qu'elles jouent dans la sécurité alimentaire les femmes ont réclamé que plus d'attention leur soit accordée dans les activités post-capture.

Le manque de fiabilité des données quantitatives sur les études diagnostiques dans le secteur de la transformation artisanale a fait l'objet de larges discussions. Les femmes ont dénoncé l'absence de statistiques fiables sur leurs activités et se sont inquiétées de l'impact négatif que cela pourrait avoir sur les décisions et orientations dans leur développement socio-économique et environnemental, ce qui est corroboré par le manque actuel de conformité aux normes des sites de transformation malgré les efforts de modernisation par l'Etat.

Les problèmes de la recherche ont été décriés du fait de sa quasi absence depuis 2008, à cause d'un manque de dotation financière et de personnel suffisant, pour traiter en temps réel les questions qui interpellent la pêche artisanale. Les participantes ont dénoncé les menaces qui pèsent sur l'importance des femmes et le rôle qu'elles jouent face à l'évolution d'un secteur largement ouvert à d'autres acteurs sous régionaux plus masculinisés et très concurrentiels.

Les femmes ont estimé pour la durabilité des activités du secteur, la nécessité qu'on leur facilite les accès à la matière première, au financement et aux équipements ; à l'existence à la base d'OP pratiquant une bonne gouvernance et un leadership fort.

Les implantations des usines de farine de poisson ont été vivement critiquées à cause de leur impact sur la santé des populations, de la pollution de l'environnement, de la limitation de l'accès des femmes à la ressource et de l'accaparement des espaces du littoral au détriment des femmes qui sont devenues très vulnérables. L'impact des usines de transformation de farine de poisson sur les difficultés d'accès des femmes à la matière première a été abordé dans tous ses aspects. Il a été dénoncé les difficultés rencontrées par les femmes dans les sites de transformation pour l'approvisionnement en matière première, dans un contexte de rareté de la ressource, que les implantations anarchiques d'usines de farine de poisson sont venues exacerber davantage. L'attitude des autorités Etatiques a été décriée sur les délivrances complaisantes d'autorisations d'implantation d'usines sans aucun respect des exigences liées aux aspects

environnementaux et socio-économiques. L'affrètement de pirogues sénégalaises pour approvisionner en matières premières les usines chinoises implantées en Gambie a été également dénoncé et des actions devront être initiées pour sensibiliser et encadrer les pêcheurs sur les vrais enjeux et dangers des implantations de ces usines de farine de poisson sur les côtes africaines.

Les femmes pour rendre pérennes leurs activités ont sollicité la professionnalisation afin de freiner et réguler la grande perméabilité et le désordre qui règnent dans le secteur de la transformation. Des tentatives pour y parvenir ont été menées depuis 2012 mais sont restées inachevées : leur finalisation constitue une forte demande.

La problématique de la représentativité des femmes dans les organes des OP et les processus de prises de décisions ont été largement relatés. Le constat est que les femmes sont très mal représentées dans les OP et sont quasi absentes au niveau des prises de décisions. Les femmes ont plaidé pour une bonne prise en compte de leurs activités dans les politiques publiques de l'Etat, au moment où leur temps de travail s'est considérablement réduit à huit (08) mois dans l'année à cause de la rareté du poisson et des perturbations liées aux changements climatiques. Les formes d'appuis apportés par la CAOPA et le CONIPAS aux OP ont été largement magnifiées et encouragées dans la perspective où elles permettent aux femmes de mieux prendre confiance en elles dans leurs initiatives de développement.

Concernant l'égalité et l'équité dans la pêche, les principaux obstacles identifiés sont :

- ✓ d'abord le manque d'application d'une représentativité réelle des femmes dans les organes et processus de prises de décisions des OP à cause de textes souvent inappropriés ou de lenteur dans la mise en application de la cogestion (CLPA) ;
- ✓ ensuite l'inobservation et la non application des conventions et textes internationaux dans les politiques de pêche par le manque de bonne volonté des autorités étatiques ;
- ✓ et enfin l'insuffisance de compétence des organisations liée à la carence d'infrastructures appropriées (eau, électricité, structures sociales de base, sécurité, etc.), de services sociaux (assurances, santé, retraite..) et la faiblesse de la formation et de l'information.

Les solutions pour dépasser ces obstacles sont la professionnalisation des acteurs sur la base de données fiables du secteur par une approche réglementaire bien encadrée, de même que la saisine de l'Etat pour la prise en compte et la bonne application des textes et convention internationaux promouvant la pêche durable, la bonne représentativité des femmes dans la mise en œuvre des politiques de pêche ainsi que le renforcement des capacités techniques et financières des OP pour la bonne gouvernance.

4. Recommandations

A l'issue des travaux de l'atelier de la célébration de la journée mondiale des océans, des recommandations générales et particulières ont été formulées invitant au changement de comportement à tous les niveaux, au respect des textes et engagements et à la sécurisation de l'approvisionnement des transformatrices et mareyeuses locales:

4.1. Recommandations générales :

- 1) Inviter les autorités Etatiques à prendre en compte, dans la définition et l'élaboration des politiques de pêche artisanale, les conventions internationales promouvant la pêche durable et la participation des femmes et faciliter leur vulgarisation auprès des OP ;
- 2) Inviter les autorités Etatiques à prendre les dispositions nécessaires à la réalisation d'un dispositif fiable de collecte et d'analyse de données selon des protocoles approuvés, associant les professionnels à la base ;
- 3) Amener les décideurs (Etat, collectivités territoriales, partenaires non étatiques) à mieux associer les communautés et leurs organisations dans la conception, l'exécution et le suivi des programmes et projets les concernant, ainsi que dans les évaluations de ceux-ci et dans les études d'impact environnemental et social menées dans leur espace de vie et de travail ;
- 4) Inviter l'Etat à relancer la finalisation des décrets et textes pour appuyer la professionnalisation des acteurs de la transformation artisanale ;

- 5) Appuyer et promouvoir la représentativité des femmes dans les organes et les processus de prises de décisions des OP de la pêche ;
- 6) Associer de manière participative, les femmes dans les études d'implantation des sites modernes de transformation des produits de la pêche pour une bonne prise en charge de leurs besoins de développement et une prise en compte de leur savoir ;
- 7) Organiser et rationaliser les activités des pêcheurs dans le cadre des contrats d'affrètement de pêche artisanale signés entre les industries de farine de poisson et les groupements de pêcheurs dans les pays tiers ;
- 8) Rationaliser les implantations des usines de traitement et d'exportation des espèces pélagiques, dont les activités concurrencent fortement les femmes et limitent la demande de la consommation locale ;
- 9) Faire le plaidoyer de l'interdiction systématique des implantations d'usines de transformation du poisson en farine dans les sites de débarquement, pour préserver l'accès des femmes à la ressource, la santé des communautés côtières, la protection de l'environnement et de la qualité de la vie ;
- 10) Appuyer et assister les femmes cueilleuses des coquillages en équipements de sécurité et pour la restauration de leur environnement marin et côtier.

4.2 Recommandations spécifiques

- 1) Donner mandat à l'organisation « APRAPAM » à assister les OP dans leurs démarches à entreprendre auprès des autorités Etatiques notamment la relance de la professionnalisation des acteurs du secteur de la transformation, les mesures à prendre pour la réalisation de statistiques fiables et le plaidoyer de l'interdiction des implantations d'usines de transformation du poisson en farine.

- 2) Inviter les OP à s'intéresser beaucoup plus aux activités de leurs membres dans les pays limitrophes et qui pourraient porter préjudice à la coopération régionale.
- 3) Constituer une équipe de suivi des résultats de l'atelier pour inventorier les éléments constitutifs d'un plaidoyer et d'un mémorandum qui contribuent à promouvoir les bons comportements et usages de l'océan, à l'attention des décideurs.

5. Conférence de presse

En marge de la cérémonie de clôture de la journée, il s'est tenu une conférence de presse animée conjointement par Dawda Saine (secrétaire général de la CAOPA), Gaoussou Gueye (Président de la CAOPA) et Awa Djigal (CONIPAS) devant un parterre de nombreux journalistes (voir feuille de présence).

La conférence de presse a été un cri de cœur des représentants sénégalais et gambiens qui ont interpellé leurs Etats pour les mettre devant leur responsabilité sur les implantations tous azimuts des usines de farine de poisson et les difficiles conditions de vie et de travail des femmes transformatrices. Au cours de la conférence les voix se sont élevées pour dénoncer les dégâts causés par les usines sur l'augmentation de l'effort de pêche, la limitation de l'accès des femmes à la ressource et leur fragilisation par les pertes de revenus, les effets négatifs de la fumée et les odeurs asphyxiantes sur la santé des populations, la pollution de l'environnement et l'insécurité alimentaire.

Au vu de tous les effets nocifs et négatifs décrits, les conférenciers ont purement et simplement réclamé **la fermeture des usines de farine de poisson** au Sénégal et en Gambie.

Les difficiles conditions de vie et de travail des femmes ont été évoquées et leur éradication selon les conférenciers ne pourra se faire que par la prise en compte avec une attention particulière de la situation des femmes dans la définition et la mise en œuvre des politiques de pêche.

ANNEXE

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS JMO 13 JUIN 2019

AU CENTRE DAVID BOILAT MBOUR.

N°	Prénom (s) et Nom	Organisation/Provenance	Email/Téléphone
1	NdeyeMaguette DIA	CONIPAS	+221 77 636 56 40
2	Fatou Kiné DIOP	CONIPAS	+221 77 663 29 79
3	Marième SY	Diambougoule	+221 77 518 50 21
4	Ameth WADE	CONIPAS	+221 645 10 92 amethwade@live.fr
5	Maty NDAW	FENATRAMS Kayar	+221 77 616 48 86
6	Diaba DIOP	REFEPAS	+221 77 148 70 62 diaba14@hotmail.fr
7	Mané DIARRA	Service Régional des Pêches de Thies. Adjointe Chef de service	+221 77 441 91 62 diarramamy84@yahoo.fr
8	Mariama DIAGNE	Transformatrice Dakar	+221 77 091 54 98 diagnemariama78@gmail.com
9	Abdou Razack SAMBE	APRAPAM	+221 77 647 50 74 abdoulrazacksambe@yahoo.fr
10	Khoudia Faye MARONE	3 ^{ème} Adjointe maire Malicounda	+221 77 633 66 67 fayekhoudia1961@gmail.com
11	Fatou NDOYE	ENDA GRAF Sahel	+221 77 548 13 13
12	Ahmed NIANG	Coordonnateur CLPA Hann	+221 77 305 02 64 maloumaniang@gmail.com
13	Dawda F SAINÉ	CAOPA	+220 745 36 23 dawda-saine@yahoo.com
14	Abass SAME	GUNJUR Fish Association	+220 244 22 83
15	Binta MANE	Transformatrice Kafountine	+221 77 379 85 41

16	Fatou P CHOYE	NAAFO Présidente Gambie	+221 993 68 05
17	Christophe DANCOING	APRAPAM	info@aprapam.org
18	Seynabou Camara NDIAYE	DITP/MPEM	+221 77 559 80 48 seynaboucamara@hotmail.com
19	El hadji Abdoulaye COUME	MPEM	+221 77 633 68 70 elacoume@gmail.com
20	Aida DIOUF	FENAMS	ddiouf94@gmail.com +221 77 504 85 25
21	Baye Yarack SARR	UNAPAS	+221 77 812 33 83
22	Abdoulaye SAMBA	CONIPAS	+221 77 646 08 00 fenagie_peche@gmail.com
23	Mor MBENGUE	APAC Collectif T- K	+221 77 317 70 58 mormbay26@gmail.com
24	Awa DJIGAL	REFEPAS	+221 77 561 52 88
25	Fatou DIOME	And ligueysunuGuéthMbaling Village	+221 77 204 43 84 dionekine79@gmail.com
26	Anta DIOUF	GIE BokkLigueyMbaling	+221 77 509 41 anta60@hotmail.fr
27	Elisabeth Aboye SOW	MPEM/DPM	+221 77 154 19 51 sowelizabeth@yahoo.fr
28	Birame SOW	APRAPAM	+221 77 891 88 10
29	Fatou NDIAYE	GIE GaoussouGueye	+221 77 317 91 45
30	Dié NDAIYE	GIE GaoussouGueye	+221 77 317 91 45
31	CoumbaPenda SOW	FENATRAM Mbour	+221 77 602 30 16
32	Mamadou S BALDE	RG	+221 77 227 76 09
33	Daouda NDIAYE	CONIPAS	+221 77 353 25 60 Davidndiaye68@gmail.com
34	Gaoussou GUEYE	APRAPAM Mbour	+221 77 632 66 65 gaoussoug@gmail.com
35	Baidy FALL	CAOPA	+221 77 536 23 20
36	Seydi WELE	GIE Tefess	+221 77 541 02 71

37	Khady DIOP	CAOPA	+221 78 338 09 12 caopa.peche@gmail.com
38	Khady GUEYE	CAOPA	+221 77 184 46 44 Khady.gueye@caopa.org
39	Alassane SAMBA	Appui technique CAOPA	+221 77 640 04 33
40	Amadou Lamine GUEYE	Appui technique CAOPA	+221 77 734 44 66 amlangueye@gmail.com
41	Chérif Younous NDIAYE	APRAPAM	+221 77 523 40 23 younouscndiaye@gmail.com

**LISTE DE PRESENCE DES JOURNALISTES JMO 13 JUN 2019 AU
CENTRE DAVID BOILAT MBOUR**

N°	Prénom (s) et Nom	Organe	Email/Téléphone
1	Marie DIAGNE	RTS/Radio	jankhndaw@yahoo.fr +221 77 557 63 73
2	Oumar DIAW	Radio DUNYAA Mbour	omardiaw2005@yahoo.fr +221 77 655 63 73
3	Assane DEME	APS	assanedeme00@gmail.com +221 77 521 27 46
4	Ousseynou POUYE	Le Soleil	ousseynou1982@gmail.com +221 77 559 86 53
5	Aliou KANE	I Radio	bachirIkane@gmail.com +221 77 449 35 92
6	André BAKHOUM	L'AS	bakhoumandre1@gmail.com
7	Pape Mbar FAYE	DTV	fpapambar@gmail.com
8	BabacarNdom	DTV (Cameraman)	+221 77 923 18 14
9	Djiby THIOMBANE	MBOURTV	mboureveurs@gmail.com +221 77 656 43 41
10	Abdou BEYE	MBOURTV (Cameraman)	mboureveurs@gmail.com +221 77 656 43 41

11	Khady NDOYE	ENQUETE	Ndoyendoye31@gmail.com
12	Mamadou DIOP	2STV	kangdiop@yahoo.fr +221 77 539 09 08
13	Mouhamed THIOMBANE	2STV	2stvmbour@gmail.com +221 77 152 69 24
14	Moussa DIOP	RDV	papambour@gmail.com +221 77 077 62 34
15	Mamadou BA	RDV	bamamadouart@gmail.com +221 77 370 38 18
16	Cheikh BA	DAKARACTU	cheikhbatfm@gmail.com +221 77 864 50 58
17	Aliou BA	DAKARACTU	alioubambou@gmail.com +221 77 407 14 25
18	Alioune B CISS	QUOTIDIEN	abciss781@gmail.com +221 77 526 90 64
19	Moustapha SALL	SUD FM	Tapha.sall@yahoo.fr +221 77 531 86 59
20	Abdou Rahmane DIALLO	RFM	rahdiallo@gmail.com

